



**Séance Plénière, en audio-conférence, du CHS-CT 13
16 Avril 2020
Déclaration Liminaire.**

Madame la présidente,

Nos administrations sont confrontées, depuis des semaines, à la gestion d'une crise sanitaire exceptionnelle. Force est de constater que l'exercice a été difficile. Jamais, les acteurs de préventions n'avaient été confrontés à tant d'incertitudes. Incertitudes, souvent, alimentées par une sous-évaluation de la situation ainsi que par des discours contradictoires et convenus, relevant, parfois, du déni, venant de personnes sensées représenter l'autorité médicale ou administrative.

Aujourd'hui, le bilan est terrible. Chaque soir, nous écoutons la litanie glaçante du nombre de victimes potentielles ou avérées du Covid19. Les politiques d'austérités budgétaires, menées depuis des années, ont saigné les moyens médicaux, dans les hôpitaux, et crée une pénurie de matériel de prévention, au sein de nos directions. Tout cela est accablant !

Malgré tout, ce qui prédomine, c'est la conscience partagée par chaque citoyen, chaque agent des finances, de prendre les mesures sévères, capables d'endiguer cette pandémie.

FO-Finances tient à remercier, l'ensemble des personnels pour son engagement professionnel, son courage, sa rigueur à se plier aux consignes et à continuer son travail en mode dégradé. Nous saluons l'abnégation de ceux qui œuvrent en présentiel, mais aussi, les télétravailleurs qui s'organisent dans un contexte inadapté à nos missions, parfois, sans outils mis à disposition, à l'aide d'équipements personnels.

Lundi soir, le président de la république a annoncé un potentiel déconfinement progressif, à partir du 11 mai. D'ici là, nos administrations devront avoir pris les mesures efficaces pour gérer la situation présente. Pour cela, FO-Finances, vous renvoie aux obligations de l'employeur qui est de veiller à la santé et à la sécurité du personnel placé sous votre autorité.

- La distribution de masques, de matériels de désinfection, devra être généralisé et en abondance.
- Une évaluation des risques devra être effectuée, à tous les niveaux de responsabilité. Cette démarche permettra de lister, localement, les besoins des services et de répondre aux demandes des agents.
- Un plan d'action sur la gestion des retours des agents, actuellement, en quatorzaine ou ayant contracté le virus Covid19, devra être présenté.

- Le confinement exacerbe les conséquences de l'isolement. Un bilan, actualisé, sur l'accompagnement des personnes fragiles et/ou seules, devra être proposé et appliqué.

Madame la présidente, mesdames et messieurs les directeurs, vous avez une tâche importante à accomplir. Avec l'aide des acteurs de prévention vous devez relever le défi.

Nous devons être ambitieux et réactifs. C'est le seul moyen de préparer une sortie de confinement réussie. Le futur est, encore, passablement, obscur. Ne ratons pas le présent.

**Philippe LANTELME
FO-Finances au CHS-CT des Bouches du Rhône.**